

**Fiche d'inscription programme jeunes
Vacances de printemps 2017**

Renseignements pratiques :

Représentant légal

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Mail :

Régime : CAF MSA Autre :

Attention N° CAF ou MSA à remplir même si pas d'aides :

Jeune inscrit :

Nom : Prénom :

date de naissance : Age :

Merci de cocher les cases qui vous concernent :

- J'autorise le jeune à **rentrer seul** après l'activité
- Je n'autorise pas le jeune à rentrer seul après l'activité
- Dans le cas où le jeune serait pris en photo :

- j'autorise sa diffusion**
- je n'autorise pas sa diffusion**

Attestation:

Je soussigné(e).....

- Certifie l'exactitude des renseignements donnés
- Certifie que mon (mes) jeune(s) ne présente(nt) pas de contre-indications aux activités choisies
- Autorise le directeur de l'accueil à faire soigner mon (mes) jeune(s) et à prendre en cas d'urgence toute mesure (y compris hospitalisation, anesthésies et intervention chirurgicale) nécessitée par son état de santé selon les prescriptions du corps médical consulté.

Signature :

Cocher la ou les activité(s) souhaitée(s) et entourer le ou les tarifs appliqués

Activité, date, lieu d'arrêt minibus souhaité :	S.E.J		Hors S.E.J	
Nom prénom du jeune : <input type="checkbox"/> Mercredi 19 avril : Bumball au Footsal à Mâcon Arrêt choisi (Matour, Dompierre, Tramayes, Trambly ou Clermain) :	12,00 €	12,20 €	14,40 €	14,60 €
Nom prénom du jeune : <input type="checkbox"/> Lundi 24 avril : Paintball à Avenas Arrêt choisi (Matour, Dompierre, Tramayes, Trambly ou Clermain) :	20,00 €	20,50 €	24,00 €	24,50 €
Nom prénom du jeune : <input type="checkbox"/> Mardi 25 avril : Fast-Food & Bowling Arrêt choisi (Matour, Dompierre, Tramayes, Trambly ou Clermain) :	15,00 €	15,20 €	18,00 €	18,20 €
<input type="checkbox"/> Pass' pour les 3 activités comprenant Bumball, Paintball, Fast-Food & Bowling : Arrêt souhaité pour Bumball : Arrêt souhaité pour Paintball : Arrêt souhaité pour Fast-Food & Bowling :	42,00 €	42,50 €	51,00 €	52,00 €
TOTAL à régler

Montant payé :

par : chèque espèces chèques vacances ticket CESU

Bénéficient du tarif Service Enfance Jeunesse (S.E.J), les jeunes habitants domiciliés sur la Communauté de Communes St Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais soit sur les communes de Bourgvilain, Brandon, Clermain, Dompierre-les-Ormes, Germolles-sur-Grosne, La Chapelle du Mont de France, Matour, Montagny-sur-Grosne, Montmelard, Pierreclos, Saint-Léger-Sous-la-Bussière, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Point, Serrières, Tramayes, Trambly, Trivy et Vérosvres.

Règlement à l'ordre du Trésor Public.

Merci de retourner avant l'animation **ce bulletin d'inscription accompagné de la fiche sanitaire et du montant du :**

Service Enfance Jeunesse de la Com Com S.C.M.B. - Mairie - 71520 MATOUR
ou par Amélie au collège (le mercredi entre 10 h et 12 h).

Fait à le :

Lu et approuvé

Signature du représentant légal ou du responsable du jeune